

### *Décès du général Pearkes*

nous donnent un exemple qu'il ne sera peut-être jamais possible d'égaliser.

Je tiens à ajouter mes condoléances et celles des citoyens de Victoria à celles que les chefs des trois partis et d'autres ont déjà présentées à sa veuve et à sa famille éplorée.

**Des voix:** Bravo!

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** Monsieur le Président, le major général George Randolph Pearkes, Croix de Victoria, membre du Conseil privé de Sa Majesté, Compagnon de l'Ordre du Canada, Compagnon de l'Ordre de Bath, titulaire de l'Ordre du service distingué et de la Croix Militaire, autant de titres et d'honneurs qu'il a gagnés au service de notre pays, est décédé hier à Victoria. C'était un homme de grande valeur et c'est pour nous un honneur de l'avoir connu.

En tant que représentant des citoyens d'Esquimalt-Saanich au nom de qui le général Pearkes a parlé ici même avec tant de dignité, de courtoisie et d'humanité, je ne puis manquer d'être pleinement conscient des responsabilités qui m'incombent désormais. En fait, le général Pearkes a montré l'exemple à suivre à tous les députés.

Les services qu'il a rendus à son pays et à ses concitoyens sont difficiles à égaliser. Il est arrivé au Canada à la fin de son adolescence, il s'est établi dans une ferme de l'Alberta, une province qui venait de se joindre à la Confédération et où il a vécu les premières années de sa vie au Canada ce qui l'a amené à apprécier pleinement les richesses de notre pays et à vouloir récompenser ceux qui étaient prêts à exploiter ses ressources inépuisables.

Et je pense que cela lui a également donné, à moins qu'il ne l'ait apporté avec lui, une saine humilité face à la générosité du Tout Puissant. C'était un homme pieux qui respectait Dieu et ses lois et qui sentait toujours sur lui le regard divin.

Pendant plusieurs années il a été agent de la Gendarmerie Royale du Nord-Ouest, et la plupart du temps, il a été affecté dans le Yukon. A l'approche de la Guerre, il s'est enrôlé comme soldat de cavalerie dans le Second Canadian Mounted Rifles. Après un entraînement au Canada il est allé outre-mer.

A la fin d'octobre 1917, alors qu'il était commandant il a manifesté le courage à toute épreuve qui a marqué sa vie. Blessé, il a continué à diriger ses hommes au mépris du danger sous les tirs d'artillerie et les attaques aériennes; il a exécuté les ordres de son colonel, atteint son objectif et ramené sa compagnie à bon port. Ses rangs étaient clairsemés, mais elle avait rempli sa mission. La Croix de Victoria lui a été décernée pour la grande bravoure dont il a ainsi fait preuve à Passchendaele. Pendant toute la durée de cette bataille et lors de ses commandements ultérieurs comme commandant et comme colonel et finalement comme général de division, jamais il n'a perdu sa simplicité. Il n'est jamais devenu arrogant, sans doute à cause de ses origines modestes. Le succès ne lui a jamais tourné la tête. Il lui a simplement permis de mieux servir ses concitoyens.

Il nous a donné bien des preuves de son amour pour ses concitoyens, de sa simplicité vis-à-vis de tous ceux qu'il rencontrait, de sa gentillesse et de son intérêt pour les gens, autant de qualités qui lui ont valu le respect et l'affection de ceux qui ont

servi sous ses ordres ou à ses côtés lorsqu'il était commandant, député, ministre ou lieutenant-gouverneur. En tant que représentant de Sa Majesté en Colombie-Britannique, il a su gagner le respect de tous ceux qu'il a rencontrés et de milliers d'autres citoyens.

Nous pouvons dire de lui plus que de tout autre qu'il a gagné notre respect parce qu'il respectait chacun de nous. Il serait difficile de trouver une meilleure façon de rendre hommage à ce grand homme ou de trouver un meilleur exemple à suivre. Sa citation pour la Croix de Victoria commence ainsi: «pour un acte de bravoure insigne». Pour les services qu'il a rendus aux Canadiens pendant plus de 70 ans je suggère d'ajouter: «et pour des services insignes».

Je suis sûr que la Chambre tient à exprimer ses sincères condoléances à Blytha, sa femme, à qui il a été marié pendant près de 59 ans, à son fils John et à ses petits-enfants. Nous partageons leur douleur.

**Des voix:** Bravo!

**M. le Président:** Je suggère que nous nous levions pour observer une minute de silence à la mémoire du regretté George Randolph Pearkes.

*La Chambre observe une minute de silence.*

**M. le Président:** A l'ordre. Y a-t-il consentement unanime pour prolonger la période des questions jusqu'à 15 h 05?

**Des voix:** D'accord.

• (1420)

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### L'ADMINISTRATION

LA COURSE À LA DIRECTION DU PARTI LIBÉRAL—LES PROPOS ATTRIBUÉS AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE—L'ALLUSION AUX AFRICAINS

**M. Charles Mayer (Portage-Marquette):** Monsieur le Président, je voudrais poser au premier ministre une question dont je lui ai donné avis. Elle concerne un article du *Globe and Mail* d'hier, dans lequel on rapporte certains propos du ministre de l'Agriculture. J'en cite un paragraphe:

Un homme devrait toujours porter un chapeau... La meilleure façon d'attraper un rhume en hiver, c'est de se promener nu-tête. En été, le soleil vous chauffera le cerveau si vous ne portez pas de chapeau. C'est une des raisons pour lesquelles les Africains ont un faible quotient intellectuel. Ils ne portent pas de chapeau.

Le premier ministre trouve-t-il acceptable ce genre de déclaration de la part d'un de ses ministres, et quelles mesures a-t-il prises ou va-t-il prendre à ce sujet?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le Président, je déteste répondre à des questions de ce genre, même si j'en ai obtenu préavis. J'ai reçu la coupure de journal et je comprends pourquoi le député s'est contenté de citer un paragraphe. En effet, s'il avait lu la phrase suivante, il aurait vu que l'article disait ensuite ceci: